

PRESQUE TOUS LES CLUBS ÉQUIPÉS DE DÉFIBRILLATEURS

Sportifs amateurs et risques cardiaques : le ministre va renforcer la prévention

Mais on reste très loin d'un certificat autorisant à pratiquer un sport, proposition déjà repoussée

L'arrêt cardiaque fatal au capitaine de l'équipe de foot italienne de la Fiorentina, ce week-end, relance le débat sur l'encadrement médical des sportifs... Et pas que de ceux de haut niveau. Tous les clubs de Belgique francophone sont-ils aujourd'hui équipés de défibrillateurs ? Oui, répond le ministre des Sports, Rachid Madrane (PS). Quid d'un certificat préalable à la pratique d'un sport ? Rien de tel dans les cartons pour l'instant...

Combien de vies sauvées grâce aux défibrillateurs installés dans nos clubs sportifs ? Impossible à dire, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) indiquant ne pas disposer de statistiques à ce sujet. Il y a trois ans, le ministre des Sports de l'époque, René Collin (cdH), parlait de six vies sauvées en quatre ans... Et il s'agissait parfois de simples spectateurs !

PRESQUE TOUS LES CLUBS

Tous les clubs de sport en sont-ils aujourd'hui équipés ? « 2.100 DEA ont été gratuitement distribués en

trois vagues (le dernier appel de distribution de 300 DEA a permis de satisfaire l'ensemble des demandeurs). On peut donc considérer aujourd'hui que presque tous les clubs qui appartiennent à une fédération reconnue par la FWB pratiquent leurs activités dans des infrastructures équipées d'un DEA, d'autant que plus de 300 DEA ont aussi été acquis par les clubs et les centres

sportifs via une subvention ADEPS (75 %) », indique le cabinet du ministre Madrane. « Il est également possible pour les clubs d'en louer un pour une activité (stages, joggings) qui se déroulerait dans un lieu non équipé. »

Une bonne nouvelle toute relative : si on élargit le propos, les experts estiment qu'il y a de 7 à 8.000 défibrillateurs dans notre pays, mais pas plus de 50 % sont fonctionnels et accessibles 24 heures sur 24. À titre de comparaison, il y en a 100.000 aux Pays-Bas ! Précisons, au passage, que 10.000 Belges sont victimes, chaque année, d'un arrêt car-

« Avant d'imposer

un système, le ministre veut mettre tout le monde autour de la table »

diac inattendu. Le taux de survie reste extrêmement bas : 10 %... Deux fois moins que dans d'autres pays européens (Danemark, Suisse, Pays-Bas).

Le gros problème, selon le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), c'est l'accessibilité de ces appareils. Il n'existe aucune cartographie à jour et fiable renseignant leur emplacement précis. La signalétique par pictogramme n'est pas toujours bien faite non plus.

L'autre grande question est de savoir s'il faut imposer aux sportifs amateurs une sorte de certificat les autorisant à pratiquer un sport ? Une sorte « d'examen de non-contre-indication » préalable à toute pratique ? Une proposition a été faite au ministre des Sports en 2016, ce que ne nie pas son cabinet. « Le Conseil supérieur des

Sports a émis des réserves. Il a estimé que le questionnaire proposé était un excellent outil de sensibilisation du sportif et qu'il pourrait être rendu contraignant au moins pour les sportifs affiliés à une fédération reconnue, mais qu'en cas de questionnement « positif », la conséquence ne devrait pas être une obligation de se faire délivrer une attestation médicale de non-contre-indication mais plutôt un conseil de rendre visite à un médecin. »

PRÉVENTION EFFICACE

Pour le ministre, la réussite des mesures de prévention des risques repose sur l'adhésion du monde sportif. « Sans son soutien, il est illusoire d'imaginer une prévention efficace. Avant d'imposer un système quelconque, ce que le ministre est prêt à assumer, il souhaite qu'il soit partagé ou, si l'unanimité n'est pas possible, que les objectifs soient à tout le moins compris. C'est pourquoi il a décidé de mettre tout le monde autour de la table cette année, grâce à une journée de réflexion qui rassemblera praticiens, sportifs, experts. Il proposera alors une modification décevante. »

DIDIER SWYSEN

Aujourd'hui, on court « fun »

« Je cours pour ma forme » a séduit 26.000 adeptes

L'ASBL Sport et Santé a initié, il y a dix ans déjà, « Je cours pour ma forme ». L'objectif était de faire courir les citoyens de façon plus conviviale. Et cela marche puisque les 1.300 adeptes de 2008 sont aujourd'hui 26.000.

Le principe est d'améliorer sa forme, sur base de programmes d'entraînement adaptés à son niveau. Un cycle est organisé sur un trimestre (12 semaines), au

rythme de trois séances hebdomadaires. Santé et convivialité restent les objectifs de ce programme.

« Véritable phénomène des années 1980, le mot « jogging » est dans toutes les bouches des adeptes, souvent masculins, d'alors qui ont pour principal objectif la performance, le chrono », explique l'association. « Aujourd'hui, une deuxième vague d'adeptes de la course à pied cherche à profiter de ses bienfaits

sur la santé. Ce public, très souvent féminin, découvre dans le « running » une pratique sportive régulière adaptée à son époque : accessible, efficace et peu onéreuse en temps et en argent. » Une pratique plus conviviale : courir, c'est aussi une fête et certaines initiatives « en rajoutent », comme les « Color Run », sans chrono, où l'on est aspergé d'une poudre colorée à chaque kilomètre.

D'après l'ASBL, il y avait 10 % de la population qui se disait « coureur » d'une façon ou d'une autre. Un chiffre qui aurait doublé aujourd'hui. Les entreprises, les communes (plus de 150) participent. « Je Cours Pour Ma Forme » est aussi le nom d'un programme de promotion du sport à l'école. Plus de 80.000 enfants courent le jogging inter-écoles qui porte ce nom. »

D.SW.

Former tous les ados pour 2025



Ne faudrait-il pas placer des défibrillateurs dans toutes les écoles? « Vu le nombre de fois où il est utilisé dans un encadrement scolaire, je pense que ce serait plus efficace devant les pharmacies ou les boulangeries. Ou à d'autres endroits de grand passage. » L'avis, autorisé, émane du docteur Blankoff, cardiologue au CHU de Charleroi et vice-président de la Belgian Heart Rhythm Association.

C'est l'ASBL que la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH), a choisie, en décembre, pour former les élèves du secondaire. L'objectif est de réussir à toucher les 515 écoles à l'horizon 2025.

L'idée est de former prioritairement les profs d'éducation physique, puisqu'ils seront chargés de former les enfants en dix heures (6 heures dans l'inférieur et 4 dans le supérieur). Dix heures, est-ce suffisant? « Il ne s'agit pas d'une formation complète. Nous nous concentrons sur l'arrêt cardiaque. Dix heures, cela suffit », explique M. Blankoff. Idéalement, un recyclage de 2 à 3 heures est souhaitable tous les 3 à 5 ans. ●

D.SW.